

TC 36

NORME INTERNATIONALE **ISO** 3775



3775

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Cinématographie — Champ d'image de format 8 mm, type S, pour le tirage sur film cinématographique 16 mm perforé 8 mm, type S (1-3) — Position et dimensions

Cinematography — Printed 8 mm Type S image area on 16 mm motion-picture film perforated 8 mm Type S (1-3) — Position and dimensions

Première édition — 1978-12-15

CDU 778.588.2/.3 : 771.531.352

Réf. no : ISO 3775-1978 (F)

Descripteurs : cinématographie, film cinématographique, film cinématographique 16 mm, film cinématographique 8 mm, image, position, dimension.

Prix basé sur 2 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 3775 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 36, *Cinématographie*, et a été soumise aux comités membres en février 1978.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Suède
Allemagne, R.F.	Inde	Suisse
Autriche	Italie	Tchécoslovaquie
Belgique	Japon	Turquie
Canada	Mexique	U.R.S.S.
Danemark	Pays-Bas	U.S.A.
Espagne	Royaume-Uni	

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Cinématographie — Champ d'image de format 8 mm, type S, pour le tirage sur film cinématographique 16 mm perforé 8 mm, type S (1-3) — Position et dimensions

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale fixe la position et les dimensions du champ d'image obtenu par tirage du film 8 mm type S pour le tirage négatif-positif ou à partir d'un original inversible sur film 16 mm perforé 8 mm, type S, 2R-4, 234 (1667) et 2R-4, 227 (1664), en positions 1 et 3.

2 RÉFÉRENCES

ISO 1781, *Cinématographie — Utilisation du film 8 mm type S, dans le projecteur pour la projection frontale directe.*

ISO 1785, *Cinématographie — Emplacement de l'image lors du tirage des copies 8 mm type S sur film 16 mm perforé 8 mm type S, 1-4.*

ISO 1787, *Cinématographie — Position du film 8 mm perforé, type S, dans le couloir de la caméra.*

ISO 2966, *Cinématographie — Films cinématographiques 16/8S (1-3) et (1-4) — Dimensions de coupe et de perforation.*

ISO 3645, *Cinématographie — Champ d'image enregistré par la caméra et champ maximal d'image projetable pour film 8 mm type S — Positions et dimensions.*

3 DIMENSIONS

3.1 Les dimensions doivent être telles qu'indiquées sur la figure et dans le tableau.

3.2 Les cotes B , G , H et R sont valables pour toutes les images. L'aire minimale est définie par la différence des cotes A , C , E et F , prises à partir du bord de référence. Par commodité, pour éviter des additions et des soustractions de cotes lors de l'usage de la présente Norme internationale, on a donné une valeur de référence pour la largeur du champ d'image.

NOTES

1 Le taux de réduction pour les tirages faits à partir de négatifs ou d'originaux inversibles 16 mm doit être 1,8 : 1 environ.

2 Afin de fournir une base d'entente pour la construction et l'utilisation des tireuses, les dimensions indiquées sur la figure et données dans le tableau définissent une image idéalement centrée sur les perforations dans le sens vertical, avec une cote de référence de 7,90 mm (0,311 in) entre la perforation de positionnement et l'axe horizontal de l'image.

Pour le tirage d'un film dont le pas de perforation est 4,227 mm (0,1664 in), on peut réduire la cote H de la différence moyenne de pas et du retrait dû au traitement, afin d'assurer des valeurs correctes de H pour les copies.

3 Le sens de défilement du film est indiqué sur la figure pour caractériser la perforation —2 utilisée pour le positionnement de la copie 8 mm et le sens de défilement dans le projecteur pour cette copie, le film étant vu à partir de la source lumineuse du projecteur utilisé pour la projection frontale directe (voir annexe).

4 Si la copie reçoit une piste sonore photographique, il est nécessaire de réduire les cotes A et F afin d'éviter des interférences avec la piste sonore. Il est proposé d'utiliser la valeur 0,038 mm (0,0015 in) plutôt que la valeur minimale, jusqu'à ce que les valeurs exactes soient fixées.

5 La cote B est un minimum. En pratique, la valeur utilisée doit être telle que la ligne de séparation entre les images soit opaque ou en double exposition sur la copie finale destinée à la projection.